



Acceptation Règlement Intérieur + Autorisation Photographie/Diffusion

Dans le Tir à l'Arc comme dans la vie, il y a des règles à suivre.

Même si certaines sont habituelles, il est bon de les rappeler. Il est également important de rappeler que l'ensemble des personnes de l'association sont bénévoles et il est essentiel que tout membre participe au bon fonctionnement de l'association, chacun à son niveau :

- 1- Interdiction de fumer dans les locaux sportifs
- 2- Tenue correcte exigée
- 3- Chaussures de sport obligatoires dans les locaux sportifs
- 4- Comportement correct et respectueux exigé
- 5- Participation à l'installation et au rangement du matériel pour la séance de tir.

On doit surtout faire attention aux règles de sécurité du Tir à l'Arc :

1. Ne jamais encocher ou armer l'arc, même sans flèche, ailleurs que sur le pas de tir et en direction de la cible.
2. Ne jamais lâcher la corde sans flèche encochée.
3. Ne jamais mettre la flèche sur l'arc avant que la zone de tir ne soit entièrement libérée, lors d'une activité organisée (compétition ou autre).
4. Attendre la fin de la volée pour ramasser une flèche tombée hors de portée devant le pas de tir.
5. Ne déposer aucune affaire personnelle entre la ligne de tir et la cible.
6. Se tenir toujours à distance suffisante d'un archer en phase de tir pour ne pas risquer de perturber son geste par un contact inopportun.
7. S'assurer que personne ne se trouve immédiatement derrière (en particulier pour les jeunes, faire respecter une distance de sécurité) lors du retrait des flèches de la cible.
8. Ne pas utiliser de matériel inadapté ou endommagé (flèches trop courtes, corde usagée, repose-flèche défectueux...).
9. Ne pas courir dans la salle ou sur le terrain pendant la séance d'entraînement.
10. Ne jamais courir avec des flèches dans le carquois.

Une copie du Règlement Intérieur est disponible dans le local Tir à l'Arc du Gymnase A. Guillaumie.

Photographies

J'autorise / Je n'autorise pas* l'association Les Archers du Plessis bouchard à prendre des photos de moi ou de mon enfant.

J'autorise / Je n'autorise pas* l'association Les Archers du Plessis bouchard à diffuser des photos de moi ou de mon enfant sur notre site Internet, sur Facebook, dans les publications de la commune et/ou de la FFTA...

Bonne année sportive !!

Prénom et NOM de l'adhérent

Date et Signature de l'adhérent précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature Adhérent

Signature Parent(s) pour les mineurs

* Rayez les mentions inutiles